

L'incroyable arrestation d'une jeune fille au pair française aux États-Unis

Par Chloé Joudrier | Publié le 15/07/2015 à 16:10

LE FIGARO · fr

Venue pour être jeune fille au pair, Laure, une étudiante de 19 ans, a été emprisonnée pendant 24 heures à Seattle. La raison? Elle a été prise pour une immigrante clandestine.

Devenir jeune fille au pair est un rêve qui se réalise pour 1200 jeunes Françaises chaque année. C'était aussi celui de Laure. Venue comme jeune fille au pair pour veiller sur Joey, 9 ans, cette étudiante en droit à la Sorbonne de 19 ans s'est retrouvée en prison suite à une incompréhension sur sa situation: «Quel est le but de votre voyage aux États-Unis?», lui a lancé un officier des douanes à son arrivée sur le sol américain. Recrutée pour ce poste par l'intermédiaire d'une connaissance, la jeune fille a témoigné mardi 14 juillet au micro de Cécilia Arbona de France Info: «Je leur ai tout de suite expliqué que je venais pour prendre soin



d'un enfant, sans être payée, mais pour progresser en anglais et découvrir leur culture». Des explications qui ne suffiront pourtant pas à convaincre les officiers. Delphine Vaills, présidente de l'Union française des agences au pair (UFAAP), ne s'en étonne pas: «Le problème qui s'est passé pour cette jeune fille est qu'elle n'est pas partie avec un organisme. Il faut absolument avoir une agence labellisée aux États-Unis et un visa J -1 pour entrer sur le territoire en tant que jeune fille au pair».

Très rapidement, Laure sera redirigée vers la police de l'immigration. Au total, elle passera 9 heures à être questionnée. Après cette attente interminable, une vague explication lui est donnée: «Ils me disaient qu'il y avait un problème sur ma situation [et que je n'avais] pas su apporter la preuve que je n'étais pas une immigrante illégale». Bouche-bée, la jeune femme ne comprend pas sa situation: «A ce moment, on me laisse dans le flou total», témoigne t-elle au micro de France Info. Et la situation ne va pas s'arranger malgré ses explications et le discours de sa famille d'accueil concordant avec le sien.

Après une fouille au corps, un officier sort les menottes: «Vous n'allez pas me mettre les menottes, je ne suis pas une criminelle», s'exclame alors Laure. Cette dernière se souvient de la réponse de son interlocuteur: «Non non, c'est pour le voyage, pour des raisons de sécurité». Emplie d'un sentiment d'humiliation, la jeune femme traverse l'aéroport vers 2 heures du matin, les mains menottées dans le dos. Pendant ce temps, sa mère s'inquiète à des milliers de kilomètres de là: «J'attendais son SMS. A 6 heures du matin, je reçois enfin un message qui dit que Laure est retenue au service de l'immigration à Seattle, et en me décrivant tout l'événement qu'elle venait de vivre», témoignait t-elle pour France Info lundi, à leur domicile familial dans l'Oise.

Cellule et tenue orange

Pendant ce temps, la jeune fille endosse la tenue orange du prisonnier. Puis, elle entre dans un hôpital dans lequel elle enchaînera les examens: test de grossesse, radio des poumons, questions sur sa vie personnelle... Après la lecture obligée d'un document sur le viol en prison, ce sont des papiers douteux que Laure doit signer: «Ce document explique que si je n'ai pas la possibilité de retourner en France, je vais devoir rester dans ce centre d'incarcération et travailler pour eux».

Vient ensuite l'entrée dans sa cellule. «Il y avait de grands néons blancs et la télévision était très forte». Quatre heures plus tard, une jeune fille polonaise la rejoint. Après discussion, cette inconnue lui explique que cela fait 4 mois et demi qu'elle est là. Une mésaventure de taille qui se terminera samedi 11 juillet dès son retour sur le sol français. Loin du rêve américain, Laure décrit son histoire comme «24 heures de cauchemar».

Delphine Vaills de l'UFAAP connaît bien la situation: «Aujourd'hui, beaucoup de jeunes vont sur des plateformes internet pensant que ce sont des agences agréées... Mais ce n'est généralement pas vrai. Même si ce n'est pas le cas pour Laure, il faut savoir que le dispositif au pair aux États-Unis n'est pas du tout souple. Par exemple, les jeunes filles doivent y payer des impôts. Le fait qu'elle ne reste qu'un mois a dû aussi leur mettre la puce à l'oreille. Dans nos agences, les jeunes partent au moins une année».